

présentation

DU PERSONNEL ET DES INSTANCES

Hôpital De Jour Médecine & SMR (HDJ)

Médecin

Cadre de santé

Dr NOEL Marie-Hélène
Mme PIERREL Virginie

Médecine

Médecin

Cadre de santé

Dr HLADNIK Caroline
Mme SWIRZYNSKI Sylvie

Soins Médicaux et Réadaptation Nancy (SMR)

Médecins

Cadre de santé

Dr BOURSAS Monira /Dr MASRI Souheir
Mme PIERREL Virginie

Soins de Longue Durée (SLD)

Médecin

Cadre de santé

Dr POP Alina
M. PETITDEMANGE Emmanuel

Accueil de Jour Nancy

Cadre de santé

Mme PIERREL Virginie

Service Autonomie à Domicile Neuves-Maisons

Cadre de santé

M. MOREAU François-Régis

Pharmacie à Usage Intérieur

Pharmaciens

Dr HENRY Stéphanie / Dr BOURMAYER Marie

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
(EHPAD) & Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

Nancy

Médecin coordonnateur/médecin traitant

Cadre de santé

Dr EVRARD Hélène
Mme HEYSER Marie

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
(EHPAD)

Neuves-Maisons

Médecin coordonnateur

Cadre de santé

Dr NOEL Marie-Hélène
M. MOREAU François-Régis

Conseil d'administration
Présidente

Mme CREUSOT Nicole

ADMINISTRATION , LOGISTIQUE & INSTANCES

Directeur

M. GROSSE Frédéric

Directeur adjoint

Mme SOLIGOT-LEMPEREUR Christine

Médecin Chef

Dr MASRI Souheir

Responsable des Ressources Humaines

Mme WITZ Karine

Cadre Coordonnateur des Soins

Mme ALMELET Laurence

Responsable Qualité & Gestion des Risques

Mme TRUCK Caroline

Chargé de mission Système Informatique

M. CHOLLOT Nicolas

Responsable Administratif et Financier

M. GARDIEN Alexis

Responsable Blanchisserie/Maintenance

M. RENET Sylvain

Responsable Restauration

M. WEIL Nathanaël

Commission Médicale d'Etablissement (CME)

Présidente

Dr MASRI Souheir

Comité des Vigilances, des Risques et de la Qualité (COVIRISQ)

Présidente

Dr MASRI Souheir

Hémovigilant

Dr BOURSAS Monira

Matérovigilant

Dr HENRY Stéphanie

Pharmacovigilant

Dr EVRARD Hélène

Infectiovigilant

Dr EVRARD Hélène

Identitovigilant

Mme SOLIGOT-LEMPEREUR Christine

Comité de Lutte contre les Infections Associées aux Soins (CLIAS)

Présidente

Dr EVRARD Hélène

Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition (CLAN)
Présidente
Dr MASRI Souheir

Comité Du Médicament et des Dispositifs Médicaux
Stériles (COMEDIMS)
Présidente

Dr HENRY Stéphanie

Comité Ethique et Bientraitance
Présidente

Dr MASRI Souheir

Comité de Lutte contre le Douleur (CLUD)
Présidente

Dr POP Alina

Commission des Usagers (CDU)

Président par délégation

M. GROSSE Frédéric

Médiateur médical

Dr NOEL Marie-Hélène

Médiateur non médical

Mme WITZ Karine

Représentant des Usagers

Titulaires

Mme GARBANI Marie-Claude
M. WEINZOEPFLEN Richard

Suppléantes

Mme AMADIEU Francine
Mme LIGNIER Christine

Contact : sec.medical@almh.fr

Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Président

M. VUILLEMIN Michel

Contact : cvssaintcharles@yahoo.com

au 1^{er} juillet 2026

Site de Nancy

En gras les prestations non remboursées par la Sécurité sociale à la charge de l'usagerHOSPITALISATION de JOUR

Médecine part Assurance Maladie 744,75€ / part patient/mutuelle 186,19€	930,94€
SMR part Assurance Maladie 409,22€ / part patient/mutuelle 102,30€	511,52€

HOSPITALISATION – HEBERGEMENT

• MEDECINE Part Assurance Maladie 785,90€ / part patient/mutuelle 196,48€				982,38€
Chambre particulière tout confort				60,00€
• SOINS MEDICAUX ET READAPTATION				510,23€
Chambre particulière tout confort				60,00€
• FORFAIT JOURNALIER				23,00€
• SOINS LONGUE DUREE (Soins)	GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6	
	96,32€	81,80€	61,27€	
• SOINS LONGUE DUREE (Hébergement)		+ 60 ans	- 60 ans	
Chambre à 1 ou 2 lits sans sanitaire : standard		62,49€	71,46€	
Chambre à 2 lits avec sanitaire : confort		66,53€	75,50€	
		Participation APA	A régler	
TARIF DEPENDANCE GIR 1 - 2	33,33€	- 24,36€	8,97€	
TARIF DEPENDANCE GIR 3 - 4	21,15€	-12,18€	8,97€	
TARIF DEPENDANCE GIR 5 - 6	8,97€*	0€	8,97€	
• EHPAD (Soins)	GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6	
	51,75€	39,62€	27,47€	
• EHPAD (Hébergement)	+ 60 ans	- 60 ans	ASH+ 60 ans	ASH- 60 ans
Chambre à 1 lit	76,86€	84,29€	69,50€	75,77€
Chambre à 2 lits	75,04€	82,47€	65,64€	71,91€
		Participation APA	A régler	
TARIF DEPENDANCE GIR 1 - 2	23,27€	-17€	6,27€	
TARIF DEPENDANCE GIR 3 - 4	14,76€	-8,49€	6,27€	
TARIF DEPENDANCE GIR 5 - 6	6,27€*	0€	6,27€	
• EHPAD hébergement temporaire				84,90€
• ACCUEIL DE JOUR				37,00€
Forfait Transport (A/R)				5,50€

PRESTATIONS DIVERSES

• TELEPHONE	Forfait mensuel	13,00€
• TELEVISION/WIFI	Caution télécommande	50,00€
(médecine et SMR)	Forfait journalier (plafond à 10 jours)	6,00€
	Forfait mensuel	60,00€
• REPAS ACCOMPAGNANT		13,00€

au 1^{er} juillet 2026

Site de Neuves Maisons

En gras les prestations non remboursées par la Sécurité sociale à la charge de l'usager

HOSPITALISATION –HEBERGEMENT

• EHPAD (Hébergement) Chambre à 1 lit	<u>+ 60 ans</u>	<u>- 60 ans</u>	<u>ASH + 60 ans</u>	<u>ASH- 60 ans</u>
	68,60€	75,95€	61,40€	67,65€
			Participation APA	A régler
TARIF DEPENDANCE GIR 1 - 2		23,22€	-16,97€	6,25€
TARIF DEPENDANCE GIR 3 - 4		14,73€	-8,48€	6,25€
TARIF DEPENDANCE GIR 5 - 6		6,25 €*	0€	6,25€

PRESTATIONS DIVERSES

• TELEPHONE	Branchement	Chambre seule (compris dans le supplément chambre seule)	0,00€
		Chambre double (si appel abouti)	0,80€
	Communication	A ajouter pour les chambres seule et double	Coût de l'appel
• TELEVISION (SMR)	Chambre seule (TV comprise dans le supplément chambre seule)		0,00€
	Caution chambre seule (télécommande)		50,00€
	Chambre double		3,00€
	Caution chambre double (télécommande + casque)		250,00€

• REPAS ACCOMPAGNANT	8,50€
----------------------	--------------

- **Une équipe pluridisciplinaire vous entoure et vous accompagne tout au long de votre séjour.**

Equipe médicale

Médecins gériatres, médecins généralistes, médecins de médecine physique et de réadaptation (MPR), médecin psychiatre et d'étudiants hospitaliers (Internes / Externes).

Infirmier Diplômé d'État (IDE)

En charge de votre suivi et de votre accompagnement au quotidien. Coordonne, organise et supervise vos activités dans leur globalité. Assure les soins et a un rôle relationnel auprès de vous et de vos proches.

Agent des Services Hospitaliers (ASH)

Veille à la propreté des locaux et aux tâches hôtelières du service.

Cadre de santé

Cadre de santé responsable de l'organisation du service est à votre écoute et à celle de vos proches, pour toute question relative à votre séjour et à votre prise en charge.

Aide-Soignant (AS)

Assiste l'infirmier et assure vos besoins essentiels d'alimentation, d'hygiène et de confort.

Brancardier (site de Nancy)

Vous accompagne pour vos déplacements à l'intérieur de l'établissement.

• Et également :

Equipe de Pharmacie à Usage Intérieure (PUI), psychologues, diététicien, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, enseignant en activités physiques adaptées, assistant social, animateur), équipe administrative et logistique, aumônier.

- Vous pouvez également faire appel à d'autres professionnels au sein de l'établissement (coiffeur, pédicure, opticien, kinésithérapeute) dont certains uniquement sur prescription médicale.
- L'établissement accueille également de nombreux étudiants en stage
- Les différents professionnels sont identifiables (fonction, nom et prénom) par une inscription sur leurs tenues.

fiche

REPÈRES

Comment reconnaître les professionnels qui vous accompagnent au quotidien ?



Médecins, étudiants en médecine



Cadre de santé
Infirmière, infirmier



Aide-soignante, aide-soignant



Agent(e) des services hospitaliers
Brancardier



Etudiants en stage

Prévenir et soulager

Nous allons vous aider en répondant à vos questions, en vous expliquant les soins que nous allons faire et leur déroulement.

Nous allons noter l'intensité de la douleur dans votre dossier patient et utiliser les moyens les mieux adaptés à votre situation pour la prévenir et la soulager (antalgiques, méthode non médicamenteuse, etc.).

Évaluer

L'évaluation de la douleur, c'est d'abord **vous**, car tout le monde ne réagit pas de la même manière. Il est possible de mesurer l'intensité de la douleur.

Pour mesurer l'intensité de la douleur, plusieurs échelles sont à notre disposition. Il faut utiliser celle qui **vous** convient.

Cette mesure, qui doit être répétée, permet d'adapter au mieux **votre** traitement antalgique.

La traçabilité de l'évaluation de la douleur, c'est-à-dire l'enregistrement de cette évaluation dans votre dossier patient, fait partie des indicateurs de qualité de **votre** prise en charge dans notre établissement de santé.

Article L. 1110-5 du code de la santé publique : « ... toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte ... »



Votre
douleur,
parlons-en



www.sante.gouv.fr



Qui sommes-nous ?
Des personnes
accompagnées, des proches /
aidants et des représentants
des professionnels



Quelles sont les missions du CVS ?

Donner son avis et faire des propositions sur :

- les droits et libertés des personnes accompagnées
- l'organisation et la vie quotidienne
- les activités, l'animation socioculturelle
- les services thérapeutiques
- les projets de travaux et d'équipements
- la nature et le prix des services rendus
- l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture
- l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre les participants
- les modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge
- la mise à jours du livret d'accueil, du règlement de fonctionnement et du contrat de séjour

Quelles sont nos missions de représentants ?

Nous sommes les relais des usagers auprès de l'établissement. Pour cela, nous recueillons votre parole et suivons les évolutions de la vie de l'établissement.



Comment nous contacter ?



Boîtes à lettres CVS présentes dans les services d'EHPAD et SLD



cvssaintcharles@yahoo.com

REPRÉSENTANTS DES FAMILLES



Michel VUILLEMIN
Président
SLD



Fabienne MOREAU
EHPAD - Nancy



Dominique SOHIER
EHPAD - Nancy



Nathalie VERGES
EHPAD - Nancy



Brigitte BELLUSI
EHPAD - Nancy



Pascal RENAULD
EHPAD
Neuves-Maisons



Monique GRANDBARBE
EHPAD
Neuves-Maisons

REPRÉSENTANTS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Michel GRAFF
Président suppléant
EHPAD - Nancy



Colette HOFFMANN
EHPAD
Neuves-Maisons



Janine MANCIAUX
EHPAD - Nancy

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONNELS



Murielle LEQUERTIER
SLD



Fanny VITALE
EHPAD - Nancy

Nous sommes à votre écoute, pouvons vous conseiller et vous aider.



Médico-social site de Nancy

EHPAD - PASA - ACCUEIL DE JOUR

Résultat de l'évaluation à la date du 14/10/2025

Évaluation réalisée par JRH CONSULTANTS



Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant **1/4**, à tout à fait satisfaisant **4/4**

 Bientraitance et éthique

3.52/4

 Droits de la personne accompagnée

3.77/4

 Expression et participation de la personne accompagnée

3.79/4

 Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement

3.61/4

 Accompagnement à l'autonomie

3.89/4

 Accompagnement à la santé

3.72/4

 Continuité et fluidité des parcours

3.55/4

 Politique ressources humaines

3.81/4

 Démarche qualité et gestion des risques

3.86/4

INFORMATION AUX USAGERS

HEBERGEMENT DES DONNEES DE SANTE

Dans le cadre de votre prise en charge par les professionnels de l'Association Les Maisons Hospitalières, vos données de santé à caractère personnel seront hébergées chez un Hébergeur de Données de Santé (HDS), sauf opposition de votre part pour un motif légitime (article L 1111-8 du Code de la Santé Publique).

Notre HDS est titulaire du certificat de conformité en application des dispositions de l'article L 1111-8 II du Code de la Santé Publique.

UTILISATION DE L'IDENTIFIANT NATIONAL DE SANTE

En application de l'article L 1111-8-1 -I du Code de la Santé Publique, le numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques (dit « NIR » ou numéro de sécurité social) est utilisé comme identifiant de santé des personnes pour leur prise en charge à des fins sanitaires et médico-sociales, dans les conditions prévues à l'article L. 1110-4 du Code de la Santé Publique.

Dans ce cadre et en ce qu'il est un référencement fiable et univoque des données de santé des usagers, l'Association Les Maisons Hospitalières utilisent cet identifiant à l'exclusion de tout autre.

Dans ces 2 cas (hébergement de vos données chez notre HDS et utilisation du NIR comme identifiant de santé) vous pouvez, conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles :

- accéder à vos données de santé à caractère personnel hébergées et en demander la rectification
- demander copie de l'historique des accès aux données de santé hébergées, des consultations ainsi que du contenu des informations consultées et des traitements éventuellement opérés

Pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données (DPO) :

- par courrier postal à l'adresse suivante : Association Les Maisons Hospitalières - A l'attention du délégué à la protection des données (DPO) 90 Rue des Ponts – 54 000 NANCY
- par mail : dpo@almh.fr

ALIMENTATION DU DOSSIER MEDICAL PARTAGE

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est le carnet de santé numérique. Il permet de disposer de la bonne information, au bon moment. Pour le professionnel de santé, il permet une meilleure prise en charge médicale des patients et des personnes accompagnées en accédant simplement et rapidement aux données de santé : traitements, antécédents, allergies, etc.

Vous pouvez vous opposer à l'alimentation de votre DMP pour un motif légitime. Cette opposition est à faire connaître au professionnel de santé qui vous prend en charge. Sans opposition préalable de votre part, votre DMP sera alimenté.

Fait à Nancy, le 13 Juin 2025

Le Directeur,

Frédéric GROSSE

programme annuel

DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS 2026

Le CLIAS (Comité de Lutte contre les Infections Associées aux Soins) définit, chaque année, des actions d'amélioration qui sont intégrées dans le programme annuel de lutte contre les infections associées aux soins.

Parmi ces actions :

- Election du président du CLIAS
- Formation des nouveaux arrivants aux précautions standard
- Suivi de l'indicateur de consommation de solution hydroalcoolique
- Suivi écologie bactérienne
- Suivi Consommation antibiotique
- Surveillance de l'eau et de l'environnement
- Suivi épidémique dans les services
- Suivi des fiches de signalements d'événement indésirable
- Suivi vaccination grippe / COVID des patients et résidents
- Vaccination Grippe/ COVID du personnel
- Développement du bionettoyage eau/ microfibres
- Enquête annuelle de prévalence des infections nosocomiales
- Participation SPIADI et diverses enquêtes nationales ou régionales
- Réévaluation et actualisation des procédures selon les recommandations
- Audits de dossiers sur précautions complémentaires et prescription d'antibiotiques
- Participation aux journées de formation
- Travail sur la Démarche d'Analyse et Maîtrise du Risque Infectieux (DAMRI) pour les EHPAD
- Préparation du carnet sanitaire air selon les nouvelles recommandations
- Avis sur les travaux et l'ouverture des nouveaux locaux
- Sensibiliser les équipes à la gestion des excréta et réaliser un audit





Votre
douleur,
parlons-en

Contrat d'engagement

Dans notre établissement, nous nous engageons à prendre en charge votre douleur :

La loi du 4 mars 2002, relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, reconnaît le soulagement de la douleur comme un droit fondamental de toute personne.

Ce contrat d'engagement de lutte contre la douleur témoigne de notre engagement à prévenir, évaluer, prendre en compte et traiter votre douleur.

L'Association Les Maisons Hospitalières est organisée pour répondre au mieux à cet engagement. Elle dispose d'un **CLUD (Comité de Lutte contre la Douleur)** qui est une instance de réflexion et de proposition pour améliorer la prise en charge de la douleur des usagers ; avec sur le terrain un **groupe de référents douleur** qui participe activement à l'amélioration de la qualité de la prise en charge de votre douleur sur l'ensemble de l'Association.

Reconnaître

Il existe plusieurs types de douleur :

- > les douleurs aiguës (post-chirurgie, traumatisme, etc.) : leur cause doit être recherchée et elles doivent être traitées.
- > les douleurs provoquées par certains soins ou examens (pansement, pose de sonde, de perfusion, etc.). Ces douleurs peuvent être prévenues.
- > les douleurs chroniques (migraine, lombalgie, etc.) : ce sont des douleurs persistantes dont la cause est connue et qui représentent une pathologie en soi. Il faut donc surtout traiter la douleur et tout ce qui la favorise.



Qui sommes-nous ?
Nous sommes tous des bénévoles, membres d'une association agréée, mandatés par cette association, nommés par la Direction Générale de l'ARS.

Quelles sont nos missions de représentants ?

- Être le porte-parole de tous les usagers et s'engager pour la santé de tous
- Veiller au respect et à la promotion des droits des usagers au sein de l'établissement
- Contribuer à l'amélioration de la qualité et à la sécurité de la prise en charge des usagers.

Quelles sont nos activités ?

- Participer à la Commission des usagers et aux groupes de travail
- Être force de proposition pour améliorer la prise en charge des usagers
- Veiller au bon suivi des plaintes et réclamations
 - Rencontrer les experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé lors des certifications

Comment nous contacter ?

33 (0)3 83 17 58 07
@ sec.medical@almh.fr

Nous sommes à votre écoute et pouvons vous conseiller et vous aider.

COMMISSION DES USAGERS - CDU

M. GROSSE Frédéric
Directeur, Président de la CDU

Mme NOEL Marie-Hélène
Médecin, Médiateur médical

Mme WITZ Karine
Responsable RH, Médiateur non médical

Mme CREUSOT Nicole
Représentante du Conseil d'Administration, Membre invité

Mme LE BRUN Isabelle
Médecin, Présidente de CME, Membre invité

Mme ALMELET Laurence
Cadre Coordonnateur des Soins, Membre invité

Mme TRUCK Caroline
Responsable Qualité et Gestion des Risques, Membre invité

Secrétaire médicale
Secrétaire de la CDU

Mme AMADIEU Francine
Association UDAF

**REPRÉSENTANTS
DES USAGERS**

Mme GARBANI Marie-Claude
Association VMEH
Vice-Présidente de la CDU

Mme LIGNIER Christine
Association UDAF

M. WEINZOPFLEN Richard
Association UDAF